

Image not found or type unknown



Location longue durée mort des propriétaires

Par **firefox12**, le **01/12/2008 à 17:30**

Je loue depuis 1981 une maison dont une partie est à usage professionnel. Mes propriétaires n'ont que des neveux. Que se passera-t-il à leur mort? Serai-je mis à la porte? Merci.

Par **Tisuisse**, le **01/12/2008 à 18:21**

Tout va dépendre si les neveux vendent ou non. Votre bail va rentrer dans l'héritage.